

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 8 juillet 2020 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 2 juillet 2020, s'est réuni salle du Conseil communautaire, 1 rue Andréï Sakharov, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Michel Forget a donné pouvoir à Danièle Kha  
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec  
Sylvain Victorin-Savin a donné pouvoir à Anne Daniel

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Christophe Couic

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le

ID : 029-212902332-20200708-080707-DE

## **7. ETUDE DE DIAGNOSTIC ET ETUDE DENDROCHRONOLOGIQUE POUR LA CHAPELLE DES URSULINES : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

### Exposé :

Fondé dans les années 1660, le couvent des Ursulines constitue un élément remarquable du patrimoine de Quimperlé. La chapelle des Ursulines (ISMH 21 mai 1927 et 14 mai 1986) cache derrière son fronton de pierre de taille, un certain nombre de pathologies structurelles, qui touchent particulièrement la charpente.

Une étude de diagnostic vient d'être confiée à une équipe pluridisciplinaire menée par l'agence LE BRIS-VERMEERSCH de Bannalec pour un montant de 23 476,00 Euros HT.

Ces investigations, d'ordre historique, architectural et sanitaire, permettront de préserver les graffitis, réalisés notamment par les Internés de la Résistance, et d'autres témoignages de l'Occupation. Elles auront également pour objectif de nourrir la réflexion de la Ville de Quimperlé sur l'avenir du monument, et d'aboutir à un programme de restauration.

Une étude dendrochronologique (méthode scientifique de datation du bois), estimée à 5 304,40 € HT, viendra compléter le diagnostic historique, par la datation scientifique d'éléments de charpente. En amont à ce diagnostic, un repérage plomb amiante sera réalisé pour un montant estimé à 8 062,50 € HT.

Ces études sont éligibles à l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Diagnostic et étude préalable à la restauration de la Chapelle</b>	<b>23 476,00</b>	<b>DRAC (50%)</b>	<b>18 421,45</b>
<b>Etude dendrochronologique par DENDROTECH</b>	<b>5 304,40</b>	<b>Ville de Quimperlé (50%)</b>	<b>18 421,45</b>
<b>Repérage amiante/plomb (CEDIQ)</b>	<b>8 062,50</b>		
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>36 842,90 €</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>36 842,90 €</b>

### Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC Bretagne.

Avis favorable de la commission arts, culture, patrimoine et promotion de la langue bretonne du 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Avis favorable de la commission finances, évaluation des politiques publiques et administration générale, tranquillité publique du 1<sup>er</sup> juillet 2020

### Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve le plan de financement et donne son accord pour solliciter une subvention auprès de la DRAC à l'unanimité.

Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

